



CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

Le six du mois d'avril deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, sous la présidence de M. Ludovic BOUTTET, Maire.

Date de la convocation : 30 mars 2021

Etaient présents : Ludovic BOUTTET, Frédéric BRUSQ, Josiane ARMAND, Gilles SIMON, Vincent MARTINON, Yannick JUNET, Dominique JEOFFROY, Alexiane GUILLOT, Justine ROCHE, Christelle GALICHET.

Etait excusé : Sébastien GAY, donne pouvoir à Ludovic BOUTTET.

Secrétaire de séance : M. Gilles SIMON.

Le compte-rendu de la séance du 16 mars est approuvé sans réserve.

Attribution du marché "Aménagement global des abords du cimetière"

Suite à la consultation lancée pour l'aménagement global des abords du cimetière, quatre candidats ont répondu à l'appel d'offre. Après analyse des offres, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 40 863,33 € HT/49 036,00 € TTC pour ces travaux.

Attribution de subventions

Après lecture des demandes de subventions, Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : 150 € à l'ARPA (Association Roannaise Pour l'Apprentissage), 50 € à Maison Familiale Rurale des 4 Vallées, 120 € à Familles Rurales.

Concernant Familles Rurales, M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 27 janvier 2020, n'a pas donné suite à la signature de la convention pour la gestion du temps d'accueil périscolaire (mercredis loisirs). Cette convention ne donne aucune lisibilité sur les montants à affecter à l'association. Le montant prévu pour 2019 (2 529 €) était bien trop élevé en terme d'équité vis-à-vis d'autres associations qui gèrent des temps du mercredi pour d'autres enfants de la commune. Ce refus de délibération ne vient en aucun cas à l'encontre de Familles Rurales. Aussi, le conseil a décidé d'allouer pour 2021 une subvention de 120 € à Familles Rurales.

Les demandes suivantes n'ont pas été retenues : ADAPEI, AFSED (Association Française des Sclérosés en Plaques), AMF Téléthon, France Alzheimer, Association Région Roannaise Aide aux Victimes Et Médiation (ARRAVEM), Jeunesse Plein Air 42, Les Restaurants du Cœur de Saint-Etienne, UNAFAM.

Voirie 2021

M. le Maire rappelle la délibération du 16 mars 2021 concernant le marché attribué à l'entreprise PONTILLE pour le programme Voirie 2021.

Des travaux complémentaires sur les voies communales ont été planifiés par la commission voirie, à savoir : Route de la Forêt de Bas VC 108 - 330 ml - Route des Quatre Vents VC 3A - 400 ml - Route de Verneuil VC 6 - 180 ml. L'entreprise PONTILLE a été retenue pour un montant de 17448,50 € ht/20938,20 € ttc.

Questions diverses :

- Les travaux de l'aménagement des abords du cimetière vont débuter en mai. La convention pour autorisation de pâturage qui avait été signée avec M. Romain Simon est caduque. Un courrier dans ce sens lui sera adressé afin de libérer cette parcelle.

- Ecole :

- **Projet Ecole Numérique Rurale** : Les vidéos projecteurs, tablettes, coques, casques, ordinateur, lecteur DVD, mini enceinte Bluetooth ont été installés à l'école. Le coût de ce matériel s'élève à 4141,28 € et est subventionné par l'Etat à 60 %, soit un coût pour la commune de 1 656,51 €.
- M. Le Maire fait le compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 1er mars : bilan de l'année à mi-parcours et point sur la situation sanitaire, projets pédagogiques des classes : Pinay a suivi l'évolution du Vendée Globe, St Jodard a eu un intervenant pour la course d'orientation, St Georges a confectionné les galettes en janvier et fêté le carnaval.
- Les travaux pour le cheminement de l'entreprise Blanchet et la réfection du hall d'entrée par l'entreprise Perret vont débiter semaine 15 pendant les vacances scolaires.

- **CRTE (Contrat Relance et de Transition Ecologique)** : M. le Maire présente au conseil les réponses au questionnaire sur les projets de la commune sur la période 2021/2026. La CCVAI gère les fonds de l'Etat et redistribue aux communes. Les questionnaires seront débattus en conseil communautaire.

- **Gilles SIMON** fait le compte-rendu de la réunion du **Syndicat Intercommunal du Forez**. Le coût horaire va augmenter d'1 € et passera donc à 50 €.

- **Dominique Jeoffroy** fait le compte-rendu de la réunion "**tourisme**" qui a eu lieu à St Georges organisée par le Vice-Président de la CCVAI, M. Fraise. Plusieurs projets sont étudiés : vélo électrique, geocaching (jeu à télécharger sous forme de chasse au trésor).

- **Alexiane Guillot** fait le compte-rendu de la réunion "**bibliothèque**" qui a eu lieu à St Georges en présence de M. Fraise et de Mmes Petit et Gannieu, bénévoles de la bibliothèque communale. Le public à St Georges concerne plus particulièrement les scolaires. A l'heure actuelle, l'objectif principal est la redynamisation de notre bibliothèque de village (après Covid). Il est convenu qu'un budget de 200 € sera alloué pour l'achat de livres très récents.

- **Yannick Junet** fait le compte-rendu de la réunion de travail sur les **déchets ménagers** qui a eu lieu à la CCVAI et plus particulièrement sur la gestion des biodéchets qui seront interdits de dépôt dans les ordures ménagères au 31/12/2023. Le traitement de ces déchets est à l'étude.

- **Multiservices** : le local est opérationnel. Les annonces dans les journaux (Le Progrès, l'Essor, le Pays Roannais) seront diffusées cette semaine. M. le Maire est en contact avec Mme Gayte du Site de Proximité qui gère les réponses. Un point sera fait d'ici une quinzaine de jours.

- M. le Maire informe le conseil du projet d'installation de M. **Pierre-Louis Simon** pour la vente de bestiaux sur la commune sur sa parcelle route de Borne.

- **Une manœuvre incendie du SDIS** devait avoir lieu à Collonges. En raison des conditions sanitaires, elle a été reportée au 12 juin.

- **Samedi 10 avril**, une "corvée" est programmée avec les élus pour l'installation des poteaux en support de deux passerelles qui seront installées avec l'équipe des agents du Syndicat de Villerest sur le nouveau chemin de randonnée des bords de Loire.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 19 avril au 26 avril. M. le maire et les adjoints restent joignables pour toute urgence.

Fin de la séance : 22 h 10

Prochaine réunion d'adjoints : 27/4/21 à 18 h30

Prochaine séance : Mardi 04 mai à 20 h 00

Le Maire,
Ludovic BOUTTET



Le secrétaire,
Gilles SIMON

